

## MEGA IMMO

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Poey-de-Lescar du 20 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile  
Dénomination sociale : MEGA IMMO  
Siège social : 14, rue Cazalot - 64230 Poey-de-Lescar

Objet social : La Société a pour objet :  
- l'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux Associés des locaux occupés par eux-mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement.

- la société pourra faire tous déplacements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales, et en général, toutes opérations ayant trait à l'objet ci-dessus défini, en tous pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
Gérance : Monsieur Vincent Robert Gazdaru, né le 5 novembre 1960 à Pau (64), de nationalité française, domicile 11, Impasse de Marouline à Sendets (64320).  
La société SEBEPANO, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100 euros, dont le siège social est situé 14 rue Cazalot à Poey-de-Lescar, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pau sous le numéro 887580 298, représentée par son gérant Monsieur Sébastien Melander.

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément obtenu à l'unanimité des associés, toutefois dispense d'agrément pour les cessions à associés ou conjoint d'un de eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Pau  
Pour avis La Gérance



Cabinet ROUFFIAC  
4 rue Carrefour 64000 PAU  
05 59 98 44 50

## SAS MAB

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à PAU en date du 21 septembre 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MAB  
SIEGE SOCIAL : 17 rue Samonzet - 64000 PAU

Objet : Activité d'audioprothésiste et tout ce qui s'y rattache notamment achat vente montage réparation et adaptation d'appareils auditifs et de tous accessoires se rattachant à l'acoustique.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 10 000 euros  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout titulaire d'actions nominatives, quelles qu'en soit le nombre, libérées des versements exigibles et qui sont inscrites à son nom dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société au troisième jour ouvré avant l'assemblée peuvent participer ou se faire représenter à toute décision collective quelle qu'en soit la forme sur simple justification de son identité.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
AGREMENT : Les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des deux tiers

PRÉSIDENT : M. Max BLANCO - demeurant à PAU (64000), 8 Avenue des Etats Unis.  
IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de PAU.  
Pour avis, le Président



Révolution  
DU NÈVE A LA SOLUTION

## BASQUE IN THE SUN 64

Aux termes d'un ASSP en date à ESPLETTÉ du 26/09/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME : SARL de famille  
DÉNOMINATION : BASQUE IN THE SUN 64  
SIÈGE : 75 Xerrenda Ko Karrika, 64250 ESPLETTE  
CAPITAL : 2000 € ;

OBJET :  
- location meublée professionnelle, location de chambre, maison et table d'hôtes, gîte, hébergement de personne, de prestation de nature para-hôtelière, organisation de réception avec prestation de services, événementiel, location de salle avec ou sans prestation, activité touristique, espace fitness et spa.

- à titre accessoire, occasionnellement, ponctuellement et gratuitement, l'octroi au profit de tous tiers ou associés de toutes sortes réelles et/ou toutes sûretés personnelles telles que cautionnement, garantie à première demande, déclaration d'intention, lettre de confort lui permettant directement ou indirectement, exclusivement de réaliser son objet ou de lui procurer un intérêt matériel ou financier ;  
COGÉRANTS : Madame Sharon de KORTÉ, et Monsieur Johannes de KORTÉ demeurant 7 Surfok road, Hampton Bays, 11946 NEW YORK, Etats Unis.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAYONNE.

## Dissolution Liquidation

LÉGARÈLE AVOCATS PAU  
CABINET VALET & SAINT MARTIN,  
Société d'avocats inscrite  
au Barreau de PAU  
12 rue Sambre et Meuse  
64000 PAU  
avocat@selassaintmartin.com

## SASU C. GODILLOT

au capital social de 1,000€  
Siège social : 20 Rue Pasteur  
64000 PAU  
RCS de PAU n° 820.772.572

## Dissolution

Par décision du 31/08/2022, il a été prononcé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation à compter du 31/12/2021. Monsieur Christophe GODILLOT a été nommé liquidateur.  
Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse de correspondance et de signification des actes et documents relatifs.  
Mention en sera faite au RCS de PAU.  
Pour avis.

## EURL « ELECTRICITE LANDAISE »

Capital : 10 000,00 euros  
Siège social : Rue Eugène Ducret - Village d'Entreprises - 40990 SAINT PAUL LES DAX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DAX sous le numéro 751579 61 6, a décidé, conformément aux dispositions de l'article 1844-3 du Code de Commerce, la dissolution par continuation de patrimoine et sans liquidation de l'EURL ELECTRICITE LANDAISE à compter rétroactivement du 1er Avril 2022. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de l'EURL ELECTRICITE LANDAISE au profit de la Société MAISON LOUGES, associée unique, personne morale de la société ELECTRICITE LANDAISE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve que à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du tribunal compétent, délai accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celle-ci soit rejetée en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions seront reçues au Tribunal de commerce de DAX dont l'adresse est la suivante Villa Gischia - 55 Avenue Victor Hugo 40100 DAX. La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du commerce et des sociétés de DAX s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.  
Mention sera faite au RCS de DAX.  
Pour avis :  
Le Gérant :

LÉGARÈLE AVOCATS PAU  
CABINET VALET & SAINT MARTIN,  
Société d'avocats inscrite  
au Barreau de PAU  
12 rue Sambre et Meuse - 64000 PAU  
avocat@selassaintmartin.com

## SASU C. GODILLOT

au capital social de 1,000€  
Siège social : 20 Rue Pasteur  
64000 PAU  
RCS de PAU n° 820.772.572

## S.C.M. DE LA PAIX

Société civile de moyens en liquidation  
au capital de 200 €  
Siège social et de liquidation : 389 boulevard de la Paix 64000 PAU  
RCS PAU 821 836 863

Le 21/09/22 l'associé unique, Christophe MASSAL, demeurant 3 Impasse des Sureauux 64140 LONS, a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour. Il s'est nommé liquidateur et a décidé de fixer le siège de la liquidation au siège social. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PAU, en annexe au R.C.S.



SAFER

## Nouvelle Aquitaine

Département des Pyrénées-Atlantiques

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Réf : AP 64 21 0120 01  
Descriptif : Parcelle en nature de lande de montagne.  
URD05 1 ha 61 a 10 ca A- 57- 58- 59  
Document d'urbanisme : zone N du PLU (URD05)

Réf : AS 64 22 0023 02  
Descriptif : Propriété bâtie comprenant un corps de ferme et ses dépendances.  
ARTHEZ-DE-BEARN 3 ha 20 a 20 ca B- 519 B- 520 URDES 4 ha 32 a 00 ca A- 48- 49 A- 50- 51- 53- 54- 55- 56  
Document d'urbanisme : Zones N et EBC du PLU (ARTHEZ-DE-BEARN) / Zones A, N et U du PLU (URDES)  
Réf : AS 64 22 0096 01  
MERACQ 1 ha 75 a 95 ca A- 217- 218- 219- 601 (J)- 601 (K)  
Document d'urbanisme : RNU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 17/10/2022, par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 18, Avenue Louis Sallenave CS 90605 - 64006 PAU - Tel : 05.59.90.34.20 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87330 Verneuil-sur-Vienne) ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr>.

## AVIS d'Enquête Publique

Portant sur la révision alléguée n° 1 du P.L.U. d'Asson  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2022-09-05 du 5 septembre 2022  
Le Maire de la Commune d'ASSON a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de Révision alléguée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'ASSON.

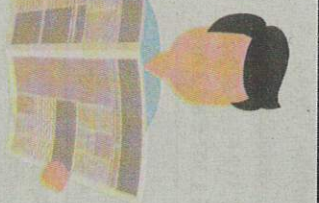
Mme Colette MAGNOU, architecte-urbaniste, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Pau.  
Fendant la durée de l'enquête, du mercredi 28 septembre 2022 à 15h au samedi 29 octobre 2022 à 11h30 inclus, le public pourra consulter le dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie d'ASSON (Place Saint-Martin, 64800 ASSON), soit du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h, les lundis et mercredis de 14h à 17h30 et le samedi de 9h30 à 11h30.

La commissaire-enquêteur recevra en mairie :  
- Le mercredi 28 septembre 2022, de 15h à 16h  
- Le samedi 15 octobre 2022, de 9h30 à 11h30  
- Le samedi 29 octobre 2022, de 9h30 à 11h30  
Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante : [www.asson.fr](http://www.asson.fr).

Un poste informatique sera mis à la disposition du public, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, pour consulter le dossier.  
Toute information peut être sollicitée auprès de M. le Maire à la mairie aux jours et heures d'ouverture mentionnés ci-dessus.

Le projet de Révision alléguée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet d'une évaluation environnementale et a donné lieu à un avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement. Ces deux documents font partie du dossier d'enquête consultable en mairie.  
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Révision alléguée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées à la commissaire-enquêteur, par écrit à la mairie, ou par mail à l'adresse suivante : [info@asson.fr](mailto:info@asson.fr).

Pendant la durée de l'enquête et dans les meilleurs délais après leur dépôt, les observations du public pourront être consultées sur le registre d'enquête en mairie ou par voie électronique sur le site internet de la mairie.  
Le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêteur, transmis au Maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public, durant 1 an, à la mairie et sur le site internet de celle-ci.  
Le cas échéant, au terme de l'enquête, le Conseil Municipal approuvera la Révision alléguée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.



Le Silion

L'hebdomadaire agricole et rural des pays de l'Adour

Renseignements : 05 59 30 80 41

abonnement@lesillon.info



LIMOGES ESP  
DIM 2 OCT - 19H

PAU Télécom GDF ENERGIES AKOAS camion bleu Renault edenaro evabus hifi

Le Silion / Vendredi 30 septembre 2022